AFFOUILLEMENT DE CRESSANGES

LIEU-DIT « LES ROCHES »

- Demande d'autorisation d'affouillement du sol (Rubrique 2510-3)
- Demande d'enregistrement d'une installation de broyage, concassage, criblage de produits minéraux naturels ou artificiels (Rubrique 2515)
- Demande de modifications d'une station de transit de produits minéraux inertes non dangereux (Rubrique 2517)

Demande d'examen au Cas-par-Cas

Perception visuelle de la carrière dans son environnement proche et dans son paysage lointain



Juillet 2025

Ce dossier a été réalisé par :

Sciences Environnement

Agence de Riom 5 bis allée des roseaux 63 200 RIOM Tél. 04.73.38.84.73



Pour le compte de :

Taine Père et Fils

Les Vernasseaux 03 240 CRESSANGES

Personnel ayant participé à l'étude :

PERSONNEL DE SCIENCES ENVIRONNEMENT	Qualification	Domaine d'intervention
Sandrine PETIT	Ingénieur Chargée de Missions – Secteur Carrière Énergie Industrie à Sciences Environnement depuis 2004	Rédaction du dossier de Cas-par-Cas

HISTORIQUE DES REVISIONS				
VERSION	DATE	COMMENTAIRES	RÉDIGÉ PAR	
1.0	Juillet 2025	Création du document	SP	

LOCALISATION CARTOGRAPHQIUE DES PRISES DE VUES



VUE PROCHE – JUIN 2025

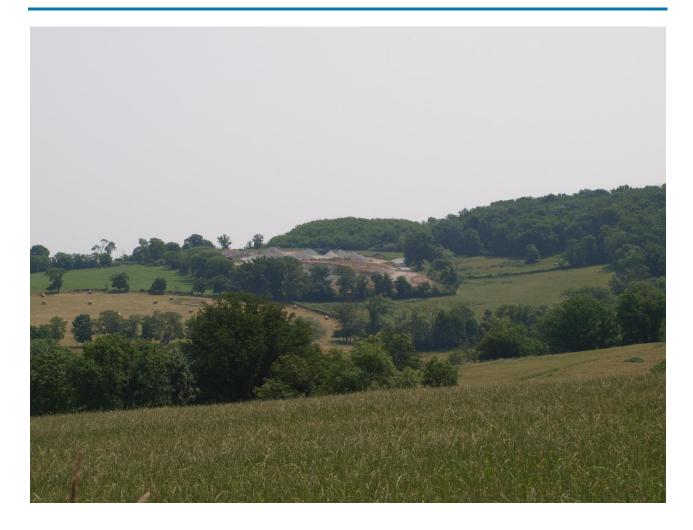


Cette vue a été prise à environ 160 m du projet. Une partie du site est visible, il s'agit notamment des stocks de matériaux à recycler. La présence d'écran paysager (haies, arbres) permet de limiter un peu la vue sur cette partie du site.

La route depuis laquelle cette photo a été prise est très peu utilisée, essentiellement par les habitants du Hameau des Arclans (4 à 5 familles).

Le projet n'est pas visible depuis le Sud et le Sud-Est en raison de la présence de bosquets qui font office d'écran paysager.

VUE LOINTAINE – JUIN 2025



Cette vue a été prise depuis un chemin agricole aux environs du hameau des Arclans, à environ 875 m du site. Celui-ci est visible mais les haies arbustives le ceinturant permettent toutefois de limiter la vue sur sa partie basse. L'exploitant conservera ces haies afin de limiter l'impact visuel.

On peut considérer que l'impact visuel est faible compte-tenu du faible nombre de personne qui emprunte ce chemin (essentiellement des agriculteurs et quelques promeneurs)

Le site n'est pas visible depuis le hameau des Arclans.